

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 19540 du 12 mars 2019 portant promotion
d'un sous-officier de gendarmerie de la spécialité « affaires immobilières »**

NOR : INTJ1906963S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 88720 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1831934S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2019:
Sulpizio Jean-Louis NIGEND : 138984 NLS : 5323494

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 mars 2019.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
O. COURTET